

## SÉANCE DU 21 AVRIL 2009

### GROUPE SCOLAIRE

Mme Le Maire rappelle aux Conseillers que suite à la décision du 16 octobre 2008, un nouveau groupe scolaire va être construit.

Mr l'Adjoint aux travaux informe le Conseil des possibilités de construction, en traditionnel ou semi industrialisé, ou bois.

Après avoir comparé les produits et les prix, les Membres du Conseil décident :

- De choisir un principe constructif traditionnel et industrialisé ;

- de lancer l'appel d'offres pour le choix du Maître d'œuvre ;

La surface globale de la construction y compris préaux sera d'environ 814 m<sup>2</sup>

Le délai de construction est fixé au 15/08/2010.